

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARNNES
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 22/03/2023
Reçu en préfecture le 22/03/2023
Publié le 22/03/2023
ID : 071-217104686-20230317-016_2023-DE



SEANCE ordinaire du 17 mars 2023 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 12 Convocation du 10/03/2023

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Marion ALEXANDRE, Maria DRABOWICZ, Loïc GARNIER, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Aimé MAIERON et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs :

M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Dominique RAVAUT = pouvoir à M. Patrice LARONZE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Rosaria SWIADEK

Délibération n° 016_2023

Présentation et vote du Budget 2023

M. Patrice LARONZE, adjoint au Maire et responsable de la commission des finances, présente un budget principal 2023 équilibré à un montant de 548 800 € en Fonctionnement et 162 088,31 € en Investissement.

Après en avoir délibéré, le Budget 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard DURAND